RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Administration générale

MINISTERE DE L'ECOLOGIE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENERGIE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 23 FEV. 2015

Portant promotion au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle

NOR : DEVK1505113A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du gouvernement,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2012 fixant le taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts au titre des années 2013 à 2015 ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2014 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2015,

Arrêtent :

Article 1er

Les ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts de classe normale dont les noms suivent, sont promus au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle à compter du :

1er mars 2015 :
JOLIVET Pierre

1er mai 2015 :
NOLHIER Marc

1er juillet 2015 :
FLORENTIN Georges-Henri
DADOU Hélène
SEILLAN Jean-Marie
MORIN Yves
D'AUBREBY Marc
VALEIX Jacques
LEFEVRE Gérard
LE DELLIOU Patrick
MARTY Sylvain
ROCHE Pierre-Alain
DHENEIN Philippe
MICHEL Marc
CICCIONE Monique
HELARY Jean-Louis
GOSSET Georges
NIEL Jean-Christophe
ALEXANDRE Hélène Sylvie
LE NORCY Hervé
CHALLEAT Marc
FABERT Joël
DE GUILLEBON Emmanuel
MATHIEU Noël
PERRET Bernard
RIOU Yves
HUMBERT Evelyne
MOUYSSET Patrick
CREZE Patrick
BOUVELOT Gilles
CARON Philippe
PIATON Hervé
REDOULEZ Philippe
VAN EFFENTERRE Cyrille

1er août 2015 :
HARLE Denis

Article 2

Le Secrétaire général du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et la Secrétaire générale du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, sont chargés de l'exécution du présent arrêté sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 23 FEV. 2015

Pour la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et par délégation
Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, et par délégation

La chef du centre interministériel de gestion des IPEF

S. MANGIANTE